

<http://lipietz.net/Ecologie-politique-au-dela-du-materialisme-425>

# Écologie politique : au delà du matérialisme

- Économiste, auteur - Écologie -



Publication date: mercredi 1er décembre 1993

Creation date: 10 mars 2004

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

[1993e] "Ecologie politique : au delà du matérialisme", intervention au séminaire IBASE, Rio, 1-3 Décembre.

Devant la poussée des mouvements écologistes à travers le monde, les administrations se tournent de plus en plus souvent vers les économistes pour mettre en forme les règles d'une "économie de l'environnement". Il s'agirait donc de donner une réponse technique à de nouveaux problèmes dans la gestion de l'environnement humain. Or, l'écologie politique et les mouvements sociaux qui s'en réclament dépassent très largement l'ambition de "résoudre des problèmes". Ils cherchent, en fait, à promouvoir de nouveaux buts, fondés sur de nouvelles valeurs, pour l'activité humaine. Ces buts dépassent précisément la "maîtrise de la nature" (qui est l'objet propre de la technologie et de l'économie), ils en appellent à la conscience, c'est-à-dire des valeurs morales, et récusent le pur matérialisme. .

Nous examinerons donc d'abord le rôle de la "conscience (morale)" en écologie, puis nous examinerons les "techniques économiques" développées pour prendre en compte les problèmes de l'environnement, et nous observerons l'importatrice incontournable des critères moraux. Ce qui nous amènera pour finir à la dimension politique des problèmes.

### I - ECOLOGIE ET CONSCIENCE

Les écologistes ont-ils besoin de conscience ? Question apparemment inutile. L'écologie est une science. La Science montre que, si l'Humanité continue, les choses vont très mal finir : l'effet de serre qui dérive, la couche d'ozone qui se déchire, l'eau douce qui se fait rare, les montagnes de déchets qui montent...

Mais suffit-il d'avoir "conscience" des problèmes pour agir "en son âme et conscience" ? Jean Jacques Rousseau donnait un autre sens au mot "conscience" : [Dieu a donné à l'Homme] *"la conscience pour aimer le Bien, la raison pour le connaître, la liberté pour le choisir..."*. La liberté pour choisir, c'est l'affaire de la lutte politique. La raison pour connaître, c'est l'affaire de l'écologie scientifique. Mais entre les deux, il y a bien un problème de "conscience". Celle qui nous fait nous révolter d'un constat, qui nous pousse à l'action.

Certes. Mais action pour quoi ? ou pour qui ?, Rousseau avait son idée naïve : le Bien. Un bien qui n'était rien que celui du XVIII<sup>e</sup> siècle occidentale : une "morale", vague laïcisation de l'héritage judéo-chrétien : "tu ne tueras point", etc... Notre temps a une toute autre idée dominante du Bien : l'intérêt bien compris. Forme ultime d'ailleurs de l'ossification, par Rousseau lui-même (et par Kant) des valeurs judéo-chrétiennes. "Tu ne tueras point", parce que tu violerais ainsi le contrat social qui te garantit que l'autre ne cherchera pas à te tuer, à te voler, et ainsi de suite. *"Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fit"*, *"Agis en sorte que ta maxime puisse être érigée en maxime universelle"*.

Mais voilà le hic : l'écologie politique soulève des problèmes que ne régule aucun contrat social, aucun pacte fondateur entre libres individus. Tu ne tueras point qui ? *"Ton prochain"* répondent les chrétiens. *"Tes partenaires dans le contrat social"* répondent les laïcs. Fort bien. Et que faire des espèces sauvages ? *"La nature a été donnée à l'homme"* répondent judéo-chrétiens et productivistes laïques. Et les générations humaines à venir ? Ici les opinions divergent. *"Après moi, le déluge"* dira l'individualiste méthodologique fondant sa morale sur "l'intérêt bien compris". Pas d'intérêts exprimés : pas de contrat social. Saint Paul, fondateur du Christianisme est plus subtil : *"Si les morts ne ressuscitent pas, buvons et mangeons car demain nous mourrons"*. Autrement dit : *"Je puis être le prochain des autres générations à la condition qu'un jour nous ressuscitions tous ensemble. En ce jour du Jugement Dernier, je serai jugé pour n'avoir pas ménagé l'héritage des générations futures. Mais si l'âme individuelle n'est pas immortelle,*

*alors je ne dois rien aux générations futures. Rassasons nous à notre guise".*

Que dire alors à ceux qui ne croient pas que l'âme soit immortelle ? Ils peuvent toujours appliquer le principe de cohérence kantien : "*ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit*". Mais que m'ont fait les générations passées si ce n'est développer les forces productives ? Or je tire mon confort du saccage passé de ce que *eux* ont trouvé comme nature. Je peux donc faire à mes autrui du futur ce que m'ont fait ces autrui du passé. Buvons et mangeons...

En somme, les arguments de la cohérence logique, comme ceux de l'intérêt matériel ne m'engagent à rien. L'argument du Dieu qui juge au Jour de Colère, pourrait me dire quelque chose (si ce Dieu existe), mais remarquons bien que dans la plupart des religions traditionnelles il n'y a rien concernant les autres espèces et les générations futures. Comme il n'y avait rien contre l'esclavage et l'oppression des femmes d'ailleurs : il a fallu des millénaires de révoltes pour que certains "autrui" fassent valoir leur droit. Ces luttes, les "générations futures" ne les mèneront... que quand il sera trop tard, et les espèces sauvages les ont déjà perdues.

Pourtant nous sentons bien que, de la raison écologique à la politique écologique, manque une maille du type "Tu ne tueras point", un (ou des) principe transcendant (c'est-à-dire placé au dessus de nous) mais qui se présente comme "immanence" (c'est-à-dire découlant de notre situation réelle d'être humain, dans la Nature). Un point de vue de l'intérêt général, mais alors un point de vue placé très haut, au-dessus des espèces, des genres et des siècles. Tu ne feras point dériver l'effet de serre, parce que nous savons que la Vie, dont tu n'es qu'un atome, n'a pu se stabiliser qu'aux environs de la température actuelle, que les civilisations qui se sont développées n'ont pu le faire que dans la bande de fluctuation encore plus étroite du présent âge inter-glaciaire, parce que les hommes se sont répartis sur la Terre pour ces données là de température, et qu'on ne peut chasser des milliards d'homme devant les cyclones et les déserts sans provoquer de confrontations mortelles... Et pour ne point faire dériver l'effet de serre, abstiens-toi d'agir, ou agit avec mesure, avec retenue, avec respect...

Mais cette conscience-là, dit l'Occidental, c'est celle de l'Orient ? Du Bouddhisme ? Oui et non. Le point de vue placé très haut, celui du "Temps devenu vieux", c'est celui de Krishna dans le *Mahabarata*, certes. Mais ce même Krishna voit la guerre, l'auto-destruction, comme un moment d'autorégulation du grand fleuve de la Vie. Agir et ne pas agir sont également sans importance. Le Tout triomphera par la statistique des grands nombres de nos errements humains.

Et c'est là qu'un anti-utilitarisme mal assimilé tend un piège redoutable à la mauvaise conscience occidentale : au nom d'une "conscience supérieure", on risquerait de *régresser* par rapport à l'exigence morale de responsabilité de l'homme démiurge qui sait bien que chacun de ses actes pèse sur le destin de la totalité. Ce piège a aujourd'hui une figure : le mythe de Gaïa, la Terre comme Déesse immortelle persévérant dans son être en rendant fous ceux qui veulent la perdre.

A cet "orientalisme" déresponsabilisant, l'éthique de la responsabilité individuelle a su parfois opposer une réponse : la dynamique d'élargissement de la conscience personnelle altruiste. "*Nous sommes tous responsables de tout et devant tous, et moi particulièrement*" : ce mot de Dostoïevski est aujourd'hui repris par Emmanuel Levinas comme maxime fondatrice du "penser-à-l'autre". Le problème, encore une fois, c'est que le "Tout" et le "tous" a une bien plus grande ampleur, pour un écologiste, que pour Dostoïevski.

Ce dont nous sommes responsables aujourd'hui, c'est de l'avenir de l'ensemble des générations futures et de l'ensemble des espèces sur l'ensemble de la Planète... Tel est en effet l'enjeu de la crise écologique.

La crise écologique est la résultante de trois expansions historiques : l'expansion de longue durée des pays

développés, la croissance très rapide depuis 1950 du groupe des "nouveaux venus" (Pays de l'Est et "Nouveaux Pays Industrialisés" du Sud), la pression démographique de l'immense marée des pays pauvres.

Aujourd'hui, la prise de conscience que "l'on ne peut plus continuer comme avant" est générale, mais les oppositions d'intérêts n'en sont que plus éclatantes. Peut-on envisager des principes de développement économique à long terme soutenable par la nature et acceptable par tous les humains ? Et la science économique nous indique-t-elle des solutions et les moyens de les réaliser ?

### II - DE L'EVALUATION DES DOMMAGES A LA CONSCIENCE DES LIMITES.

Les effets écologiques menaçants de l'activité économique et de la pression démographique sont aujourd'hui connues. Certains sont déjà sensibles (érosion, désertification, crise urbaine, multiplication des risques technologiques de type Bâle- Tchémobyl-Bophal). D'autres sont prévisibles mais ne seront sensibles qu'à terme (effet de serre, déchirement de la couche d'ozone, épuisement de la diversité biologique). Cette différence est fondamentale : les premiers appellent immédiatement une réaction des victimes, les seconds sont sujets à débats spéculatifs, les futures victimes n'ayant évidemment pas voix au chapitre. Les premiers engendrent des crises *localisables*, les autres des crises diffuses, *globales*.

Les responsabilités sont elles-mêmes différemment identifiables. Certaines pratiques guidées par la seule recherche du profit immédiat sont à l'origine des risques. D'autres risques sont la résultante de modes de vie, de production et de consommation que l'on a longtemps cru "innocents" (comme la conduite automobile), voire de pratiques de survie (comme la culture sur brûlis). Toutes ont en commun leur caractère nocif, mais, dans le second cas, cette nocivité n'apparaît que par *effet de composition*, par l'accumulation de ces pratiques au détriment de "biens collectifs".

On voit ainsi se dessiner une sorte d'échelle de complexité des problèmes posés à l'économie par les effets écologiques du développement. A un extrême, l'évaluation des dommages locaux résultant de pratiques dangereuses mais identifiables. Dès lors qu'un droit à compensation s'impose sous la pression de victimes, les experts disposent des moyens de calculer et d'imputer les "coûts" à ceux qui les font supporter à autrui. De ce fait, les risques de dommage deviennent des coûts comme les autres pour les producteurs et les consommateurs, et s'intègrent sans grande difficulté aux théories et méthodes économiques classiques. A l'autre extrême (crise globale à responsabilité diffuse) les coûts, l'identité des victimes, et celle des responsables, échappent au calcul comme à l'imputation. Quand la dérive de l'effet de serre aura entraîné l'inondation du Bangla-Desh, comment recasera-t-on des dizaines de millions de réfugiés ? Au prorata de la contribution de chaque pays, *dans le passé*, à la pollution atmosphérique ?

La réponse est politique, et la science économique n'a, comme nous le verrons, pas grand chose à dire. Il ne s'agit plus d'affecter les "coûts du développement", mais bien ici de prendre conscience des limites de certains modèles de développement. La mobilisation écologique naît donc d'une "conscience des limites", conscience qui fut souvent présente dans les sociétés communautaires, mais qui a disparu avec la montée de l'individualisme, la confiance irraisonnée en la technique, voire la mégalomanie des "capitaines d'industrie" ou des Etats "bâtisseurs d'avenir". Cette foi dans la capacité du travail et de l'accumulation du capital à faire reculer toutes les limites physiques a d'abord triomphé au XIX<sup>e</sup> siècle en Europe, chez la plupart des économistes classiques, et même dans le mouvement ouvrier. Karl Marx a dû livrer (et perdre) un dernier combat, dans sa *Critique du Programme de Gotha* (des socialistes allemands) : "*Il est faux que le travail soit la source de toute richesse. Il n'en est que le père, la Terre en est la mère*". Mais le "respect des limites" a pu céder aussi, dans le Tiers-Monde, sous la pression de la misère et de la démographie dans des sociétés restées traditionnelles, mais incapables de relever les nouveaux défis.

C'est donc bel et bien un ou des nouveaux "*modèles de développement*" qu'il s'agit d'inventer, au Nord et au Sud. Une nouvelle économie comme *réalité* (c'est-à-dire de nouvelles formes, de nouvelles normes, d'activités économiques), et pas seulement une nouvelle *science* économique, même si la recherche économique peut aider à

la mise au point de ces nouveaux modèles que, conformément au terme "français" inspiré par le rapport Brundtland, on appelle aujourd'hui "*soutenables*".

L'Europe du XIVème siècle avait déjà connu ce type de crise née de l'épuisement d'un système technico-économique dans son rapport à la nature, crise qui avait entraîné un formidable effondrement démographique. La révolution de la polyculture-élevage avait permis de dépasser cette crise. Cinq siècles plus tard, l'économiste Malthus avait prophétisé le retour de ces limites, mais le progrès technique avait à nouveau écarté la menace. C'est donc tout naturellement vers un surcroît de *progrès technique* que l'on se tourne d'abord pour affronter la crise écologique présente. Mais, à la fin du Moyen-Age comme au XIXème siècle, ce progrès technique n'a été permis, et même tiré, que par des *institutions* favorables : une réforme des droits de propriété (qui a droit, ou n'a pas droit, d'user sans abuser de l'espace de la vie humaine ?). Enfin, les écologistes les plus radicaux soulignent la nécessité d'une *mutation des mentalités*, des systèmes de valeurs et des cadres intellectuels. Tels sont les trois aspects que nous allons évoquer.

### III -LES SOLUTIONS TECHNIQUES.

Face aux risques et aux limites, les artisans, les ingénieurs et les savants proposent, les entrepreneurs et les politiques disposent, les économistes évaluent. Ce n'est bien sûr pas si simple : techniciens et économistes tendent à abuser de leurs certitudes pour influencer les décideurs. Mais peuvent-ils vraiment évaluer les risques, les dommages et les limites ?

Les risques "localisés" et identifiables sont relativement probabilisables et leurs coûts évaluables, comme l'est celui des nuisances quand elles sont avérées. L'accident de Tchernobyl a néanmoins montré le caractère subjectif de ce genre de calcul. Face aux risques technologiques majeurs l'incertitude reste radicale, les coûts éventuels dépassent souvent la mesure. Quant aux "limites globales", les spécialistes d'écologie physique ne peuvent fournir que des évaluations encore plus floues, car il est vrai que le système bio-physique "Terre" est partiellement capable de recycler les dégradations que l'humanité lui inflige. Surtout, l'évaluation du "dommage" et l'affectation des responsabilités sont, on l'a dit et on va y revenir, des plus discutables.

Cette double incertitude, en masquant et l'urgence et la responsabilité des choix radicaux, fait la séduction des "solutions techniques". De même que la révolution agraire de la polyculture-élevage avait permis une réfertilité de la terre européenne que l'écobuage avait épuisée, de même, on peut espérer que des techniques agricoles ou industrielles meilleures pourront diminuer les risques et faire reculer les limites globales.

La technologie est appelée au secours des deux côtés : production et consommation. Côté production, les maîtres-mots sont : recyclage, biodégradabilité, non-toxicité, et ressources renouvelables. Il s'agit que la production n'épuise pas les "sources" d'énergie et de matières premières que la nature nous a offert, et qu'elle n'encombre pas les "puits" où elle a complaisamment recueilli nos déchets. Plus importantes encore sont les promesses du côté de la consommation : pour le même effet utile (se chauffer, s'éclairer), d'immenses économies sont possibles, tout particulièrement dans le domaine de l'énergie primaire. La femme tanzanienne, au prix d'un labeur épuisant pour elle-même et pour la forêt alentour, utilise 30 fois plus d'énergie pour la cuisson que la femme japonaise. De simples fourneaux plus performants diviseraient l'écart par deux. Au delà, un contexte technologiquement et socialement plus évolué devient nécessaire, mais non suffisant : le gaspillage strictement superflu du consommateur américain moyen reste effarant. Les gisements d'économie d'énergie (et donc de limitation de l'effet de serre ou des risques nucléaires), à *niveau constant ou même croissant* de consommation finale, sont donc considérables.

Dès lors se dessine une première solution, un principe simple pour les futurs modèles de développement : le "*découplage*" entre la croissance du produit final et la croissance de la pression sur les ressources naturelles (dans le cas de l'énergie, c'est ce que l'on appelle les "scénarios Goldemberg"). Il s'agit d'obtenir, de la part de ces

ressources, les mêmes rythmes de gain d'efficacité que le capitalisme a su en arracher à son premier facteur de production : le travail. Produire plus en polluant moins, comme on a appris à produire plus en travaillant moins (et souvent au prix d'une plus grande pollution !). La "productivité des ressources naturelles" est ainsi remise sur le devant de la scène. Macroéconomiquement, une comptabilité "éco-énergétique" se développe, dans la tradition des anciens travaux de Léontieff sur les matrices entrées-sorties en *volume* de produits différents, l'énergie pouvant jouer le rôle d'équivalent unificateur, ce qui permet de mesurer la "charge" d'un système économique sur le patrimoine naturel. Mais l'articulation avec l'économie monétaire reste embryonnaire.

L'avantage des modèles de développement fondés sur le progrès technique est néanmoins qu'ils offrent à l'économiste un critère *interne*, sans remise en cause ni des rapports sociaux, ni du modèle de demande final, ni du système de valeurs matérialistes et utilitaristes : il suffit de comparer les bilans *actualisés* des coûts de chaque technique. "Actualisé" signifie qu'une dépense à réaliser ultérieurement sera comptée pour moins que la même dépense réalisée immédiatement. 104 francs dans un an "valent" 100 francs aujourd'hui, 4% est alors le taux d'actualisation. Malheureusement, en règle générale, et à prix constant, les nouvelles techniques demandent plus d'investissement et moins de coûts de fonctionnement que les anciennes. Pour que de nouvelles techniques "propres et sûres" soient néanmoins sélectionnées, il suffit de subventionner l'investissement écologique et d'élever les coûts de fonctionnement *tels qu'ils sont perçus* pour provoquer la substitution.

Mais qui finance l'investissement ? Qui oblige à "percevoir" les coûts ? De nouvelles *institutions*. Pensons à notre analogie avec le facteur travail. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le travail ne coûtait pas grand chose, et les "investissements de productivité" n'étaient donc guère utiles. Ce sont les lois sur l'âge et la durée légale du travail, puis sur le salaire minimum, qui ont obligé les entrepreneurs à chercher leur salut dans le progrès technique. Ainsi, même les solutions techniques requièrent la réforme des institutions économiques et sociales. Mais dans quels sens ?

#### IV - L'INVENTION DE NOUVELLES INSTITUTIONS

Le débat sur les institutions est souvent piégé chez les économistes par deux formes extrêmes et également inadaptées aux problèmes écologiques : l'Etat et le marché. L'Etat qui planifie en fonction de "l'intérêt général", qui établit des normes, qui interdit certaines pratiques. Le marché qui fait percevoir à chaque agent privé à quelles conditions son initiative concorde à la demande générale. Malheureusement, les exigences écologiques sont mal prises en compte par l'Etat et par le marché, et les formes de coordination et de résolution des conflits qui requièrent le "face à face" (l'action collective, la négociation, l'esprit de communauté) semblent seules à même de dépasser les paradoxes de composition.

Que l'Etat (quel qu'en soit la forme) soit bien armé pour interdire, purement et simplement, les pratiques dangereuses et pour imposer des normes, c'est évident. Mais l'expérience des pays dictatoriaux à développement récent (à commencer par les ex-"communismes") montre que l'Etat peut développer ou encourager, de par sa propre sociologie, les pratiques productivistes les plus dangereuses, localement et globalement. La résistance de communautés contre les Etats autoritaires s'est souvent nourrie de la contestation écologique.

Quant au marché, il est particulièrement désarmé face à un problème fréquent dans les situations de crise écologique : les *externalités*. *Sous ce terme, les économistes visent les effets d'une transaction marchande dont sont victimes des tiers non concernés par la transaction : une usine vend ses produits à des clients...mais empoisonne la vie des riverains. Cette fois encore, c'est la résistance de communautés lésées qui peut obliger les sujets des transactions à inclure, dans leurs prix, les coûts de protection contre les risques, de dédommagements, etc... Cette pression peut aller jusqu'à l'institutionnalisation : alors, ces "coûts externes" sont "internalisés" dans les comptes des producteurs et des consommateurs privés par l'imposition de taxes. C'est le "Principe Pollueur-Payeur", qui est, on va le voir, moins simple qu'il n'y paraît.*

L'institution des taxes est ambiguë. Contrairement aux "dédommagements" privés, elles rendent "marchandes" des obligations civiques (respecter l'environnement, entretenir les infrastructures, etc...) : Etat et Marché interfèrent. Grâce à elles, la mobilisation politique de communautés impose aux agents privés la prise en charge des coûts sur l'environnement. Mais pratiquement, s'agit-il de dissuader les pratiques dangereuses, de contraindre producteurs et consommateurs à choisir les solutions techniques les plus favorables à l'environnement, conformément au calcul de bilan actualisé évoqué plus haut ? Dans ce cas, les taxes doivent être imposées à un niveau relativement élevé. S'agit-il au seulement d'apporter à l'Etat des moyens de financer la réparation des dégâts provoqués par les pratiques nocives de ceux qui préfèrent encore payer la taxe ? Une taxe a-t-elle vocation à éliminer les pratiques qu'elle frappe, ou à accorder aux plus riches un "droit à polluer" ? Deux philosophies s'affrontent dans cette solution institutionnelle qui, par son ambiguïté même, sera sans doute promise à un grand succès. En fait, beaucoup dépend du niveau de la taxe, c'est-à-dire de la valeur reconnue à la sauvegarde de l'environnement.

Et sur ce point l'économiste n'a plus rien à dire. Il peut certes détailler les mesures techniques propres à "internaliser" (normes, taxes, subventions), en disséquant les éventuels effets pervers. Il peut encore décomposer cette "valeur" reconnue : valeur des dommages effectivement subis par les tiers lors d'un usage prédatif de l'environnement, "valeur d'option" (c'est-à-dire prix qu'une société est prête à payer pour que l'environnement demeure dans un état tel qu'ultérieurement toutes les options restent ouvertes sur son usage), "valeur de legs" et "valeur d'existence" (c'est-à-dire : ce qu'une société est prête à payer pour léguer des ressources naturelles aux générations futures, ou pour sauvegarder les écosystèmes qu'elle se refuse à sacrifier)... Mais ces trois dernières formes de valeur ne peuvent être que *constatées* (par sondage de l'opinion publique ou autres formes de "marchés fictifs"). C'est *la sensibilité écologique d'une époque* qui donne un prix au respect de la soutenabilité d'un modèle de développement, et non pas un "marché" passé... avec la vie sauvage et les générations futures ! Ici, l'économie cède la place à l'éthique.

La question est portée à l'incandescence dans le cas des risques globaux. Qui a le droit de taxer, ou de prohiber, l'usage de l'écosystème global, pour protéger des générations *futures*, ces "tiers potentiels" ? Ce droit ne peut qu'être confié à des Etats ou des instances internationales, par une "opinion publique mondiale" (réalité encore évanescence, mais qui pèse néanmoins sur les négociations internationales) renonçant au principe "après moi, le déluge !". Il s'agit alors de formaliser des rapports sociaux inédits, d'établir des "droits de propriété" sur des "biens communs planétaires" ("*global commons*"). Déjà, au XVème siècle européen, la révolution agro-pastorale n'avait été possible que par "l'enclosure des biens communaux", réservant ces terres à des fermiers "efficients" ...mais prolétarisant les autres !

Prenons l'effet de serre. S'il est vrai que la planète "recycle" spontanément la moitié des gaz à effet de serre, cette moitié là est le "bien collectif" qu'il s'agit de gérer. La logique marchande, s'abritant derrière un taux d'actualisation qui minore terriblement les coûts dans le long terme, répond tranquillement : "*nous n'avons pas à anticiper dans nos coûts la croissance de la température dans deux générations*". La pression de la communauté mondiale tente au contraire de faire réguler l'usage de ce "bien collectif". Mais comment en affecter les droits d'usage ? Au prorata des pollutions actuelles (en organisant la décroissance des pollutions de chaque pays selon un pourcentage imposé à tous) ? Au prorata de la population de chaque pays (selon la proposition d'A. Agarwal défendue par les pays du Sud) ? En tenant compte des pollutions historiquement réalisées depuis un siècle, par les pays du Nord ? Et les "quotas" (*permits*) ainsi établis seraient-ils transférables contre argent d'un pays à l'autre ?

Ici éclatent les conflits d'intérêt entre les trois groupes de pays évoqués au début de ce texte. Les pays développés accepteraient à la rigueur un gel pérennisant leurs privilèges. Les pays à croissance rapide refuseront toute contrainte que n'auraient pas connus les premiers depuis 150 ans de révolution industrielle. Quant aux pays les plus pauvres, ils doivent survivre, et n'auraient même pas les ressources financières et technologiques permettant d'exploiter rationnellement leurs "quotas" (qui, en cas de "gel" des pollution au niveau actuel, interdiraient d'ailleurs toute perspective de progrès pour leur population croissante.) Ils sont pour des quotas au prorata de leur population, quotas éventuellement revendables. Le risque est grand alors que, sous la pression de leur dette, ils "afferment"

leurs quotas à plus riches qu'eux.

A nouveau l'économiste doit retrouver sa modestie devant la politique, et même devant l'éthique. Il ne peut fournir des réponses que lorsque sont précisées les valeurs à privilégier. S'il adhère à des valeurs "universalistes" selon lesquelles tous les humains sont égaux en droit, et également responsables vis à vis des générations futures (ce qu'évoque la notion de "développement soutenable" : soutenable à long terme et pour tous les vivants), il prônera sans doute un système de quotas au prorata des populations. Il recommandera un transfert gratuit vers le Sud (au titre de la "dette écologique" accumulée par le Nord) de moyens financiers et technologiques, pour permettre aux pays pauvres de "découpler" au maximum la croissance de leur bien-être matériel de celle de la pression sur le patrimoine naturel. Ces transferts seront alimentés par des taxes dissuasives sur les productions écologiquement dommageables. Dès lors, la "proposition Agarwal" ouvrirait la route à un "scénario Goldemberg".

On en est loin : actuellement la "crise de la dette" organise un transfert financier dans l'autre sens ! Et une réforme aussi radicale du désordre mondial supposerait, outre l'abolition de la dette, un quasi-Etat mondial capable de répartir les quotas avec justice, d'organiser les transferts, tout en laissant les communautés locales aménager leur modèle de développement en respectant leurs obligations planétaires. Utopie ? Mais alors utopie nécessaire. Car les autres solutions sont extrêmement dangereuses : le *laissez-faire* mène à une crise écologique catastrophique, mais ne pas tenir compte des besoins de développement des populations du Sud aboutirait à une apartheid écologique.

### V - VALEURS MORALES ET CADRES INTELLECTUELS

On vient de s'en rendre compte : l'économiste ne peut faire l'impasse sur la politique et sur l'éthique. Plus profondément encore, la théorie économique dominante est piégée entre l'Etat et le marché, même lorsqu'elle prend en compte ces institutions hybrides : les normes, les quotas, les taxes par lesquelles les institutions de type étatique (nationales ou mondiales) peuvent espérer "cadrer" des activités marchandes.

Le fond du problème est que l'économie politique présuppose toujours des individus abstraits, universellement interchangeables, qu'il dote d'une psychologie strictement matérialiste-utilitariste. Elle n'a pas tort : cela correspond relativement bien aux cadres de pensée, aux valeurs, aux institutions de la modernité occidentale. Mais, nous l'avons vu, c'est toujours la mobilisation collective, la réaction de communautés, unies par un sentiment d'appartenance à un enjeu collectif menacé, qui fait progresser la technique et les institutions, au nom de valeurs non-individualistes : la défense de la vie, celles des générations présentes et futures, ou d'autres espèces, la beauté, le sens des responsabilités. Le "Tu ne tueras point" doit s'étendre au delà des limites du "prochain" immédiat.

Les populations des pays développés ont désappris ces valeurs et ces cadres collectifs d'identification des intérêts, mais ils ne les ont pas oublié totalement lorsqu'il s'agit de leurs propres enfants, de leur patrie, de leurs villes natales... Aucune réforme technique ou institutionnelle n'est possible sans une (r)évolution culturelle substituant, à une mesure du bonheur par la capacité d'accaparement individuelle, une mesure par la jouissance collective de biens communs, en particulier à travers la diminution du temps de travail.

La situation au Sud est bien différente. Ces valeurs et ces cadres intellectuels ne sont pas encore balayés par la modernité, sauf dans les couches moyennes et les élites des pays intermédiaires (qui pour cela sont facilement montrés du doigt, à l'exemple du Brésil ou de la Malaisie). Pour la grande majorité des populations du Sud, la sauvegarde de l'environnement local et global est la condition même d'un authentique développement : de la santé, d'un minimum de confort, d'un allègement de la peine et de la faim quotidienne. Mais cette majorité est privée des moyens d'action collective qui lui permettrait de défendre ces objectifs communautaires.

C'est pourtant là, au Sud, que se jouera très vite la collision entre la crise écologique et le devenir du genre humain.

Mais gardons-nous de blâmer les victimes. Le Nord, infiniment plus responsable par ses pratiques passées et présentes, comme par les valeurs et les modes de penser irresponsables qu'il a inspiré, ne pourra pas se protéger longtemps, par ses armes et ses moyens de pression financiers, du chaos qu'il aura laissé se développer à ses portes. Il lui faudra lui-même remettre en cause sa conception du progrès économique s'il veut associer le Sud à la sauvegarde de notre avenir commun.